

	Documents
1.	UN NOUVEAU DÉFI POUR MICHÈLE HIRSCH: BARREAU Trends/Tendances, 6 Juillet 2011, Pg. 8, 238 mots

[Retour à la liste](#)

Document 1 de 1



6 Juillet 2011

UN NOUVEAU DÉFI POUR MICHÈLE HIRSCH; BARREAU

RUBRIQUE: Pg. 8

LONGUEUR: 238 mots

L'éminente pénaliste, qui a défendu avec succès Damien Wigny et a obtenu gain de cause sur toute la ligne dans la fameuse affaire KB Lux, s'apprête à quitter le cabinet fondé avec sa sœur Carine (Hirsch & Hirsch). Dès le 1er septembre, Michèle Hirsch fera équipe avec une autre figure bien connue du barreau bruxellois, Sophie Vanhaelst (Philippe & Partners, ex-Afschrift), avocate spécialisée en droit fiscal, qui était aussi aux côtés de Damien Wigny dans le procès la banque luxembourgeoise.

Objectif de cette association ? Réunir des compétences en matière de droit pénal et de droit fiscal au sein d'une structure adaptée à la tendance judiciaire actuelle.

Actualité judiciaire qui voit les affaires financières faire de plus en plus l'objet de poursuites pénales. D'où l'idée des deux intéressées de permettre à leurs équipes respectives de continuer chacune à exceller dans leur propre domaine d'expertise, pénal pour l'une, fiscal pour l'autre. Mais que pour certains dossiers, leur savoir-faire soit combiné.

Ayant déjà l'habitude de travailler ensemble, Michèle Hirsch et Sophie Vanhaelst vont donc collaborer sous un même toit dès la rentrée, emmenant avec elles une poignée de confrères. Au total, ce nouveau cabinet spécialisé en droit pénal des affaires comptera une petite dizaine d'avocats. Conseil de haut vol oblige, celui-ci sera logé dans un bel hôtel de maître de l'avenue Louise. Au numéro 290 pour être précis.

DATE-CHARGEMENT: 6 Juillet 2011

LANGUE: FRENCH; FRANÇAIS

TYPE-PUBLICATION: Magazine

---- FIN ----

Impression: Document en cours de visualisation: 1

Date / Heure: Thu Jul 7 07:56:18 2011